

Notariat du 21^e siècle : du statut au savoir-être !



45^e Congrès du MJN
PORTICCIO (Corse) – du 9 au 12 octobre 2014

m.j.n.
Mouvement
Jeune notariat

45^e Congrès du Mouvement Jeune Notariat Porticcio (Corse) 9-12 Octobre 2014

Notariat du 21^e siècle :
du statut au savoir-être !

Remerciements

L'équipe du 45^e congrès du Mouvement Jeune Notariat tient à adresser de chaleureux remerciements à l'Union Notariale Financière (UNOFI) pour son soutien à la réalisation matérielle de cet ouvrage.



UNOFI

Président :

Bertrand MARTIN

Rapporteur général :

Jean Michel SEGURA

Coach, consultante, formatrice :

Catherine CAPALDO

Rapporteurs :

- Sylvie ANTOINE, spécialiste en ressources humaines du notariat, ex-permanent de la Chambre des notaires de Paris,
- Frédéric GERBET, notaire associé à Nîmes, membre du club des notaires certifiés,
- Michel VOGELWEITH, notaire honoraire, ancien membre du club des notaires certifiés,

Secrétaire générale :

Marie-Hélène FREMOND

Trésorier :

André VOIDE

Grands témoins :

Monsieur Raymond LE GUIDEDEC, Professeur émérite de l'université de Nantes,

Maître Gilles ROUZET, notaire honoraire, ancien Professeur associé de l'université de Bordeaux, conseiller honoraire à la Cour de Cassation



Photo de l'équipe du Congrès 2014



Raymond LE GUIDE, Gilles ROUZET



Marie-Hélène FRÉMOND,
secrétaire générale



André VOIDE,
trésorier

SOMMAIRE

PARTIE I – Propos introductifs	3
PARTIE II – Tour d’horizon	11
TITRE I – D’abord une tentative de définition : déontologie, éthique et morale, quelles nuances ?	13
TITRE II – Déontologie notariale	15
TITRE III – Déontologie d’autres professions	34
TITRE IV – Conclusions communes aux titres II et III	40
TITRE V – Éthique d’entreprise et responsabilité sociétale ou sociale des entreprises (RSE)	41
TITRE VI – Rappel historique des outils du savoir-faire	50
TITRE VII – Application pratique du management et de la qualité	66
TITRE VIII – Définir le savoir, le savoir-faire et le savoir-être	76
TITRE IX – De l’intérêt pour le notariat des différents courants de pensées liés à la psychologie et à la communication	83
PARTIE III – Pistes de réflexion	103
TITRE I – Transverses	105
TITRE II – Internes	121
TITRE III – Externes	135
TITRE IV – Situations vécues	137
TITRE V – Conduite de réunion	140
TITRE VI – Réflexion sur les notions de contenu, processus et sens	146
TITRE VII – Coaching	149

TITRE VIII – Savoir-être notaire, le notaire médiateur, par Raymond LE GUIDEC	159
TITRE IX – Éthique et savoir-être, par Dominique DEPENNE	164
TITRE X – Témoignages de personnes exerçant leur activité professionnelle dans le notariat	175
TITRE XI – Témoignages de personnes extérieures au notariat	176

AVANT-PROPOS

Qualité, management, certification, projet d'entreprise, médiation, guide de la morale notariale... La profession n'a de cesse de compléter la compétence des notaires et des collaborateurs par des formations de plus en plus liées à l'entreprise que constitue l'office notarial et aux chefs d'entreprises que sont les notaires.

Il n'échappe à personne que le client n'attend pas que des compétences techniques, mais aussi une certaine manière d'être écouté, compris et au final satisfait.

Mais ce chef d'entreprise qu'est le notaire est aussi un officier public, donc soumis à un corps de règles judiciairement approuvées qui l'obligent à un comportement particulièrement irréprochable tant dans sa sphère professionnelle que dans sa vie privée, sous peine de sanctions disciplinaires en cas de violation.

Irréprochable, le notaire doit également l'être vis-à-vis de ses collaborateurs, à qui certains devoirs comportementaux s'imposent également. En d'autres termes il faut montrer l'exemple.

Ce devoir de comportement exemplaire du notaire et respectueux de l'ensemble de ses interlocuteurs dans et hors de l'office trouve ses sources dans différents textes actuellement réunis dans le règlement national qui évoque un certain nombre de valeurs devant être respectées. Ceci forme la déontologie, l'éthique notariale : notre statut. Pour preuve : l'existence de la Commission Statut, Règlement et Éthique notariale du Conseil Supérieur du Notariat. Laquelle commission a notamment pour tâche de faire évoluer les règles de déontologie sous le contrôle de la Chancellerie.

Ce premier pilier que constitue le statut d'officier public n'est en lui-même pas suffisant pour honorer la qualité d'officier public qui nous est confiée, il faut en plus acquérir la manière de l'exercer. C'est la dimension psychologique de notre profession, c'est le savoir-être.

Voici présentées les deux composantes du thème du 45^e congrès du Mouvement Jeune Notariat :

« Notariat du 21^e siècle : du statut au savoir-être ! ».

Bertrand MARTIN
Jean Michel SEGURA

**POUR CONSULTER
L'INTEGRALITE DU RAPPORT
NOUS VOUS INVITONS
A PRENDRE CONTACT
AVEC NOS SERVICES**

MOUVEMENT JEUNE NOTARIAT
73 Bd Malesherbes - 75008 PARIS

Tél. : 00 33 (0)1 45 22 19 74
Fax : 00 33 (0)1 45 22 19 72
Mobile: 00 33 (0)6 17 28 17 63

Mail: info@mjn.fr